



UN NOUVEL IMMEUBLE... UNE NOUVELLE ADRESSE, LES MÊMES ATTENTES !



UNSA AG2R LA MONDIALE
À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE
VOS INTÉRÊTS.



PROXIMITÉ



ÉCOUTE



DÉFENSE



ENGAGEMENT



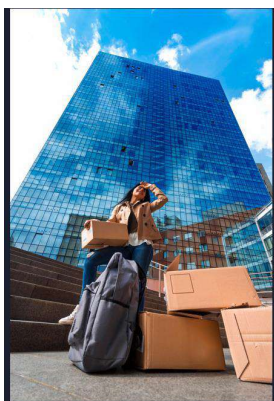
L'UNSA prend acte avec intérêt du projet de regroupement de nos équipes parisiennes au 10 boulevard de Grenelle mais demande des garanties concrètes pour les salariés.

Nous percevons positivement cette initiative qui offre des opportunités significatives d'alignement avec les normes actuelles et futures en matière d'infrastructures.

Cependant, un déménagement ne se limite pas à un simple changement d'adresse ; il impacte directement le quotidien de chaque salarié.



À ce stade, de nombreuses interrogations subsistent et les équipes ont besoin de réponses claires et de faits concrets, au-delà des seules intentions.



Pour l'UNSA, l'acceptation de ce projet est conditionnée à l'obtention de garanties solides et mesurables :

- **Transparence et communication régulière** : Une information complète et continue tout au long des différentes phases du projet.
- **Consultation effective des représentants du personnel** : Une réelle prise en compte des propositions émanant des instances représentatives.
- **Engagements clairs sur l'amélioration des conditions de travail** : Cela inclut la gestion des temps de trajet, la qualité des espaces de travail, l'accès aux services essentiels et des mesures d'accompagnement individualisées.

L'UNSA s'engage à une mobilisation totale lors des consultations des R-PROX, de la CSSCT et du CSE afin de défendre activement les intérêts de tous les salariés.

Nous appelons également l'ensemble des organisations syndicales à unir leurs forces pour obtenir les meilleures garanties possibles. La réussite d'un projet immobilier repose impérativement sur une approche plaçant les salariés au cœur du processus décisionnel.





NAO 2027 : Ne laissons pas les budgets figer nos droits ! Le temps des négociations, c'est avant le marathon budgétaire !

Dans la perspective des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) pour 2027, il est impératif d'anticiper le calendrier afin de garantir des discussions constructives et équitables.

Nous demandons solennellement que ces NAO se tiennent avant le "marathon budgétaire". Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sont un rendez-vous essentiel entre l'employeur et les représentants du personnel. Elles constituent un levier stratégique pour le dialogue social et l'engagement des salariés.

Il est fondamental de comprendre qu'il n'y a aucun intérêt à négocier une fois que les budgets sont déjà figés :

- **Négocier après l'établissement des budgets revient à discuter d'une enveloppe déjà allouée**, ce qui limite considérablement les marges de manœuvre et la capacité réelle à influencer les décisions concernant, par exemple, les augmentations collectives (AC) et les augmentations individuelles (AI).
- En effet, les chiffres ayant servi à la constitution du budget sont construits en amont par la Direction. L'entreprise définissant un budget prévisionnel pour les augmentations salariales dans le cadre des NAO impacterait directement les propositions faites aux salariés.
- Si ce budget est déjà voté, toute demande d'augmentation ou d'amélioration substantielle aura peu de chances d'aboutir, car la Direction pourra invoquer des contraintes budgétaires déjà entérinées.

Pour que les NAO 2027 soient véritablement efficaces et permettent d'obtenir des avancées significatives pour les salariés de l'UES AG2R :

- Il est impératif que les discussions débutent suffisamment tôt, idéalement dès septembre 2026.
- **Cela permettrait aux revendications syndicales d'être prises en compte en amont de la construction budgétaire**, offrant ainsi une réelle opportunité d'influer sur les décisions et d'éviter des décisions unilatérales de l'employeur, comme cela a pu être le cas par le passé en l'absence d'accord.
- Une préparation méthodique, incluant l'analyse du contexte économique et un diagnostic interne, est essentielle pour des NAO réussies.

En anticipant les NAO 2027 et en les positionnant en amont de la construction budgétaire, Direction et organisations syndicales ont l'opportunité de concrétiser une volonté commune :

- Celle de **coconstruire l'avenir, plutôt que de subir des décisions unilatérales**.
- C'est en faisant preuve de cette responsabilité partagée que nous pourrions garantir des négociations justes, équitables et porteuses de progrès social pour l'UES AG2R.

Pour la concorde sociale et l'intérêt supérieur de l'entreprise et de ses salariés, la Direction et les organisations syndicales ne sauraient faire autrement



COMPRENDRE POUR AGIR SUR LES ENJEUX ACTUELS DE LA PROTECTION SOCIALE :



Thème 1 : L'évolution de la protection sociale : où en sommes-nous ?

La protection sociale française traverse une période de transformation profonde. Entre vieillissement de la population, mutations du travail, réformes successives et nouvelles attentes des assurés, le paysage évolue rapidement. Comprendre ces changements est essentiel pour saisir les enjeux auxquels les salariés et les groupes de protection sociale doivent faire face.

Un système né pour répondre aux risques de la vie :

Depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale, la protection sociale repose sur un principe simple : **protéger chacun contre les aléas de l'existence** — maladie, vieillesse, accidents, chômage, famille. Ce modèle, fondé sur la solidarité et le financement collectif, a permis de réduire les inégalités et de garantir un haut niveau de sécurité pour les citoyens.

Des transformations démographiques majeures :

Le vieillissement de la population est l'un des défis les plus importants :

- L'espérance de vie augmente.
- Le nombre d'actifs par retraité diminue.
- Les dépenses de santé progressent.

Ces évolutions mettent sous tension les régimes de retraite, de santé et de prévoyance et obligent les acteurs à repenser leur organisation.

Des mutations du travail qui bousculent les équilibres :

Le marché du travail change :

- montée du télétravail,
- développement des carrières discontinues,
- essor des indépendants,
- intensification des exigences professionnelles.



Ces transformations modifient les besoins de protection et interrogent sur la capacité du système à couvrir des parcours professionnels plus fragmentés.

Une pression croissante sur les acteurs de la protection sociale :

Les groupes de protection sociale doivent composer avec :

- des réformes réglementaires fréquentes,
- une concurrence accrue,
- des exigences technologiques et numériques,
- des attentes plus fortes en matière de qualité de service.

Dans ce contexte, le rôle des partenaires sociaux et des syndicats est plus que jamais essentiel pour défendre un modèle solidaire et durable.



À L'AG2R LA MONDIALE, LA VITRINE SEMBLE PARFOIS COMPTER DAVANTAGE QUE CELLES ET CEUX QUI LA FONT VIVRE

Investir dans l'image, c'est bien. Investir dans les salariés, c'est encore mieux.

Pendant que l'on communique sur des projets prestigieux et des locaux flambant neufs, de nombreux salariés attendent toujours une véritable reconnaissance de leur engagement, de meilleures conditions de travail et une politique salariale à la hauteur.

Les NAO ont laissé un goût amer : des mesures jugées insuffisantes, un pouvoir d'achat qui s'érode et un sentiment partagé que le bien-être des salariés passe après la communication institutionnelle.

Une question demeure :

A quand une véritable prise en considération de l'humain ?

Car une belle vitrine ne remplacera jamais la reconnaissance, le respect et des conditions de travail dignes de celles et ceux qui font vivre l'entreprise au quotidien.

Cher(e)s salarié(e)s,

Ici tout va bien... enfin presque !
Le soleil brille, les valises sont prêtes, les salariés essaient d'oublier les NAO en demi-teinte et les grandes annonces de rentrée.

Au programme des souvenirs de vacances :

- un petit détour par les réorganisations,
- une valise pleine de questions sur le futur site parisien,
- quelques cartes postales envoyées sur les accords et les négociations...

Pendant ce temps, certains préparent déjà la rentrée :

- nouveaux dossiers,
- nouvelles annonces,
- et toujours la même question : quand les salariés seront-ils enfin au cœur du voyage ?

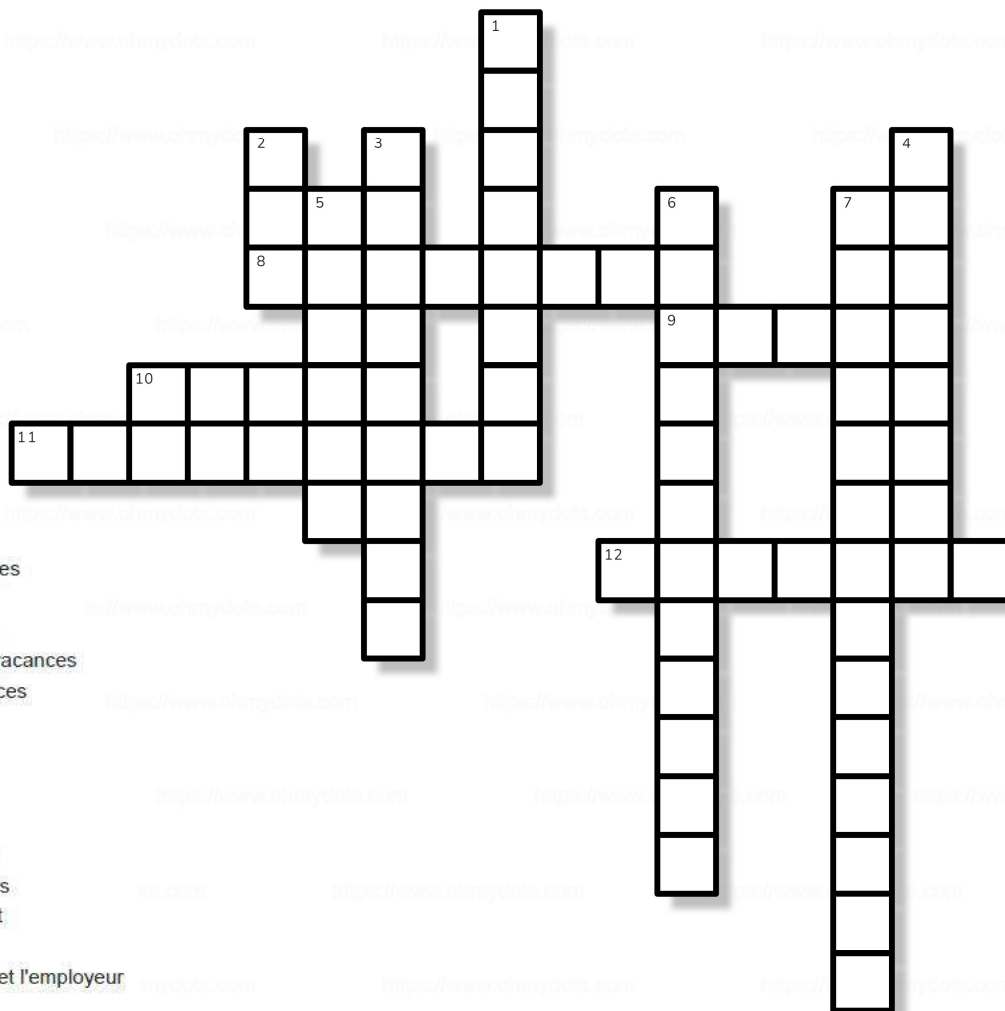


L'UNSA vous souhaite de vraies vacances : du repos, du soleil et un peu de sérénité avant la rentrée !

À bientôt pour de nouvelles aventures... direction septembre !

UNSA AG2R – Toujours aux côtés des salariés.

Une pensée particulière pour nos collègues de la région aquitaine durement éprouvés par les incendies.



Horizontalement

- 8. Activité principale des vacances
- 9. Action collective
- 10. Lieu de détente en vacances
- 11. Repos, paresse pendant les vacances
- 12. Forme économique de vacances

Verticalement

- 1. Membre d'un syndicat
- 2. Réduction du temps de travail
- 3. Objets rapportés des vacances
- 4. Acte d'entrer dans un syndicat
- 5. Jours de repos
- 6. Discussions entre le syndicat et l'employeur
- 7. Demandes du syndicat

Plus de thèmes et d'informations en s'inscrivant à notre newsletter

1) Je m'inscris via le site

<https://www.ag2rlamondiale-uns.org>

2) Je **CONFIRME** mon inscription en cliquant sur le lien dans le mail que je viens de recevoir.



UNSA ag2r La Mondiale



Unis et Novateurs dans la Solidarité et l'Action

Accueil

Représentants UNSA

Parutions

Nos valeurs

UNSA Mag

Nous rejoindre

Il est toujours temps de
nous rejoindre et
d'adhérer à l'UNSA

[Bulletin d'adhésion](#)



Nous contacter : uns@ag2rlamondiale.fr

Calendrier social

Le 10 sept. : CSSCT

Le 16 sept. : Plénière CSE

Le 23 sept. : CPPNI